

Oral Examen professionnel de Chef Technicien : comment se préparer ?



Objet de la démarche

- L'UNSA-AAF est une organisation syndicale qui fédère les syndicats autonomes suivants : SAP-MA, SNITEAT, Forêt Publique UNSA et SNPDEA (<https://www.unsa-agriculture.fr/>)
- Son rôle est d'accompagner les agents dans le déroulement de leur carrière et les représenter dans le cadre du dialogue social avec l'administration ;
- L'UNSA-AAF accompagne également ses adhérents dans leur préparation à l'épreuve orale des concours ;
- Cet accompagnement est réalisé par des agents qui ont également passé et réussi des concours ;
- L'UNSA-AAF propose dorénavant une présentation générale à tous les candidats admissibles aux concours, syndiqués ou non, en particulier pour les « externes » et les contractuels qui ne bénéficient pas des dispositifs de formation proposées par l'administration aux agents titulaires ;
- L'objet de la présente démarche est d'apporter aux candidats une meilleure connaissance des attendus lors de l'oral ;

Le nombre de places offertes aux concours

Pour la session 2026,

55 places

sont offertes à l'examen pro de chef technicien

Les Structures nationales, régionales ou départementales où un TSMA peut exercer

Ministère en charge de l'Agriculture

Administration centrale :
SG, DGAL, DGPE, DGER, DPMA

Enseignement
Agricole

Directions régionales
DRAAF

Etablissements
publics et opérateurs
du MASA

ASP, ONF, IGN, France-
Agrimer, INAO

Collectivités
territoriales

**Directions
départementales
interministérielles:**
DDT , DDPP, DDETSPP

Ministère en charge de l'Environnement

Administration centrale :
SG, DGTM, DGALN, DGEC

Directions
régionales
DREAL

Etablissements publics
du MTE

IGN, VNF, CEREMA,
IFREMER, OFB...

Autres
ministères

Droits et devoirs d'un fonctionnaire

(La loi n°2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires)

Les principaux droits sont :

- liberté d'opinion politique, syndicale, philosophique ou religieuse,
- droit de grève,
- droit syndical,
- droit à la formation permanente
- droit de participation
- droit à la rémunération après service fait,
- droit à la protection

Les principaux devoirs sont :

- secret professionnel
- obligation de discrétion professionnelle
- obligation d'information au public
- obligation d'effectuer les tâches confiées
- obligation d'obéissance hiérarchique
- obligation de réserve
- interdiction de cumul d'activités sauf dérogations

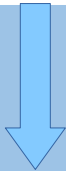


• Les attendus de l'oral

Pendant votre oral vous serez évalués sur les critères suivants :

Communication :

- Capacité en communication orale (savoir expliquer, écouter)
- Présentation orale (vocabulaire, structuration, niveau de langage, gestion du temps)

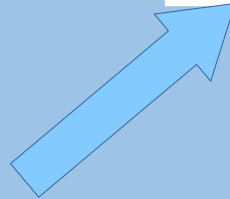


Aptitude à mettre en pratique ses connaissances :

- Connaissances techniques et professionnelles
- Mise en œuvre dans l'environnement pro
- Connaissance de l'environnement pro
- Comprendre le rôle de l'Etat et se positionner

Comportement en situation professionnelle :

- Travail en équipe,
- Compréhension des consignes,
- Aptitude à encadrer,
- Compétences d'organisation



Qualités personnelles requises pour l'emploi:

- Motivation, fiabilité, loyauté,
- Capacité d'adaptation,
- Être force de proposition
- Comprendre ce qu'on fait



- Les attendus de l'oral

Pendant votre oral, le jury cherchera à évaluer :

- Les connaissances et le savoir-faire
- Le savoir-être et la motivation pour le grade

Le jury vous questionnera sur les thèmes suivants :

- Connaissances techniques en lien avec la spécialité,
- Mise en situations concrètes en relation avec les usagers,
- Aptitude à communiquer et comportement en situation professionnelle (environnement professionnel, travail en équipe, compétences d'organisation, etc.),
- Sens du service public et vision des métiers des TSMA,
- Connaissances des services du MASA,
- Qualités de réflexion, compétences professionnelles acquises et les motivations professionnelles.



Les sujets d'actualité pour un oral

- PAC 2023-2027 : Evolutions future PAC <https://agriculture.gouv.fr/politique-agricole-commune-2023-2027-approbation-du-plan-strategique-national-par-la-commission>
- « France 2030 » au [MASA](#) et au [MATTE](#). Les projets [France relance](#)
- Influenza aviaire : <https://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-la-situation-en-france>
- Maladies émergentes : MHE et FCO, PPA, dermatite nodulaire bovine ...
- Le salon de l'agriculture : Quelle utilité ?
- Consultez l'[espace Presse](#) du MASA pour connaître les grandes lignes de l'actualité agricole et pour connaître les sujets d'actualité agricole

Les sujets transversaux dans un oral

- organisation administrative française et européenne
- les missions
- l'organisation des services
- les principales politiques publiques

- **Sites à consulter :**

- Site concours.agriculture.gouv.fr et notamment les attendus du jury dans l'espace documentation
- UNSA-AAF : <https://www.unsa-agriculture.fr> Rubrique « vos droits » (info rémunération, possibilités d'évolution etc...)
- Structure du MASA : <https://agriculture.gouv.fr/directions-et-services>
- Actualités : site Alim'agri (pour les infographies, cliquer sur Menu+ à droit de l'écran)
- Droits et devoirs des fonctionnaires <https://www.service-public.fr>

• Pour Finir, quelques clés pour le déroulement de l'oral :

• les 5' de présentation :

- un moment clé pour se mettre en confiance et établir un bon contact avec le jury,
- structurer sa présentation, éviter de réciter les éléments du dossier de RAEP,
- sélectionner les expériences professionnelles notables, présenter vos actions concrètes et enseignements tirés,
- maîtriser sa présentation, éviter l'improvisation,
- mettre en avant les acquis de son expérience pro : concertation/travail en équipe, autonomie, prise d'initiative, etc.

• **Pour finir, quelques clés pour le déroulement de l'oral :**

- ✓ **Compétences techniques :**
 - ✓ - savoir-faire spécifiques lié à la spécialité ;
 - ✓ - connaissance de la réglementation, de l'inspection et du contrôle, des outils informatiques ;
 - ✓ - connaissance de l'environnement professionnel.

- ✓ **Comprendre le rôle de l'Etat et savoir se positionner pour le représenter :**
 - ✓ - faire appliquer la réglementation et les normes de sécurité ;
 - ✓ - représenter l'Administration ;
 - ✓ - connaître les politiques publiques en lien avec son métier.

- ✓ **Capacité de travail en équipe et managériale**
 - ✓ - prendre des décisions ;
 - ✓ - animer une équipe / mobiliser / être facilitateur de l'action collective / être modérateur si tensions internes

✓ Pour finir, quelques clés pour le déroulement de l'oral :

✓ **Compétences d'organisation :**

- ✓ - coordination des activités, aptitude au pilotage de projet ;
- ✓ - travail en réseau ;
- ✓ - prise en compte priorités / contraintes ;
- ✓ - planification des activités .

✓ **Qualités personnelles requises pour l'emploi :**

- ✓ - positionnement vis-à-vis de la hiérarchie / savoir rendre compte ;
- ✓ - ouverture d'esprit et qualité de la réflexion (prendre de la hauteur) ;
- ✓ - capacités d'adaptation ; autonomie et initiative ; force de proposition ;
- ✓ - sens du contact, diplomatie, fermeté, sang froid

✓ Pour finir, quelques clés pour le déroulement de l'oral :

✓ **Communication orale :**

- ✓ - savoir expliquer les décisions et les réglementations, pédagogie, capacité d'argumentation ;
- ✓ - capacité à l'écoute ;
- ✓ - présentation orale (structure, capacités d'illustration, cohérence des réponses, syntaxe).
- ✓ - **motivations**



Les pièges à éviter

- **Ne pas oublier la fonction régalienne de l'État :** Un technicien représente l'État et ne doit jamais mettre l'institution en défaut ;
- **Savoir décrypter :**
 - Une question « ouverte », une question où l'on peut donner son avis et argumenter ;
 - Une question « fermée » souvent réglementaire : donner une réponse courte, claire ;



Comment se préparer

Rencontrer des :

- collègues Techniciens,
- chefs de services,

de votre structure et éventuellement de structures voisines : **DRAAF, DREAL, DDT, DDPP, DDETSPP.**

Posez leur la question : qu'est ce qu'un Chef Technicien pour vous ?
Leur vision n'est pas forcément la votre.

Solliciter des oraux blancs auprès de votre hiérarchie :

Majoritairement les chefs de service et directeurs sont très moteurs pour organiser des oraux blancs



Les Principes à retenir

N'oubliez pas :

- ❖ **Qu'un technicien ne décide pas seul.** Vous avez une hiérarchie, des collègues, une équipe sur qui vous appuyer,
- ❖ **Qu'un technicien ne connaît pas tout.** Mais il sait se constituer un réseau de collègues pour obtenir des réponses (DDT, DRAAF, DREAL, Conseil régional etc..)
- ❖ Que chacun présent à l'oral a les capacités pour devenir chef technicien, seront choisis ceux qui donnent le maximum de garanties au jury.
- ❖ Si vous ne savez pas répondre, n'inventez pas. N'hésitez pas à faire reformuler la question par le jury. Donnez au jury vos idées pour trouver une réponse (hiérarchie, collègues dans les services etc..).